

COMMENT LES PETITES ENTREPRISES ONT-ELLES REEMERGE AU VIET NAM?

Xavier Oudin
- *ORSTOM - CEPRH*

Le secteur individuel ou familial, qui comprend les petites entreprises non constituées en société, est devenu le principal employeur et créateur d'emplois au Vietnam après l'agriculture. En milieu urbain, il rassemble les deux tiers des emplois.

Les entreprises individuelles ont toujours existé au Vietnam, mais les réformes introduites dans le cadre du Doi Moi ont accéléré leur développement. C'est la désintégration des coopératives qui est dans un premier temps à l'origine de l'explosion de ce secteur. Des salariés du secteur public, victimes de compression de personnel ou mis à la préretraite, se sont aussi reclassés comme entrepreneurs individuels. A l'heure actuelle, l'entreprise individuelle est le principal débouché pour ceux qui cherchent un nouvel emploi.

Les premiers entrepreneurs à se lancer dans la production privée bénéficiaient d'atouts importants. Souvent bien formés dans leur métier (à la suite d'une longue expérience de salarié dans des entreprises d'État ou bien d'une tradition familiale jamais éteinte), bien implantés localement, ils ont su reprendre les activités naguère exercées par les coopératives et répondre à une demande en pleine expansion. Il faut aussi noter la rapidité avec laquelle se sont constitués les réseaux commerciaux privés, notamment pour la fourniture de matières premières.

Les liens communautaires et familiaux ont aussi été et restent un atout déterminant. Dans les entreprises les plus dynamiques, la famille au sens large est impliquée, avec une division des tâches par sexe et par génération, les uns s'occupant de la production, les autres de la commercialisation, sous l'autorité incontestée du chef de famille. Le bon niveau moyen d'éducation et de formation des entrepreneurs, mais aussi la sensibilité à l'organisation scientifique du travail, surtout chez les anciens salariés des entreprises d'État, est remarquable et explique également la réussite de nombreuses entreprises.

L'environnement économique a été très favorable à ces petites entreprises, surtout depuis 1990, par la croissance rapide de la consommation et de l'investissement des ménages (dans la construction par exemple). Les petites entreprises ont su s'adapter rapidement et de répondre à la demande des ménages (y compris à la demande de biens importés).

Cependant, ces conditions propices n'ont plus cours actuellement. L'offre s'est ajusté à la demande et la concurrence entre petits entrepreneurs s'est accrue. Les

débouchés ne sont plus assurés. Certes, l'environnement économique est toujours favorable, mais l'adaptation à une demande plus exigeante nécessite des ajustements permanents de l'offre, notamment sur le plan technologique. Les petits entrepreneurs sont maintenant obligés de se préoccuper davantage de qualité, de service à la clientèle, de marketing etc.

Les nouvelles générations qui créent maintenant des entreprises n'ont plus la formation et l'expérience de leurs aînés. Il est probable qu'ils ont davantage de difficultés à rassembler des fonds pour démarrer ou agrandir leurs entreprises. Dans ces différents domaines, une action publique est nécessaire et est déjà en cours. Nul doute qu'il faille la renforcer et l'élargir, car l'ouverture au marché international ne fera qu'exacerber ces difficultés.

Si l'on peut se réjouir de la réussite de la transition à l'économie de marché dans le cadre du Doi Moi, il faut prendre conscience que nous sommes actuellement à un tournant en ce qui concerne les petites entreprises et l'emploi en général.

Oudin Xavier. (1995)

Comment les petites entreprises ont-elles réémergé au Viet Nam ?

In : L'impact des transformations économiques sur le développement des ressources humaines, l'emploi et le secteur informel au Viet Nam et en Asie du Sud-Est : résumés des communications

Hanoi : MOLISA ; ORSTOM, 48-49 multigr. 1995/11/15-17